BIEF FEVRIER
(Identifiant national : 430020276)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 40000005)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .- 430020276, BIEF FEVRIER. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020276.pdf*

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) :DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 887748°-2172652°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 8
9. SOURCES 8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Jura
- Commune : Rousses (INSEE : 39470)

1.2 Superficie

34,2 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 1063
Maximale (mètre): 1099

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

le ruisseau du Bief Février et les zones humides qu'il draine présentent un intérêt phytocénotique et botanique élevé. Les groupements végétaux colonisant le lit mineur en lui même sont assez courants mais typiques de ce type de situation. Il s'agit en particulier d'un groupement à base de petites hélophytes comme la Glycérie et la Véronique mourron d'eau relevant du Glycerion fluitantis - Sparganion. Le bourelet alluvial, quand il est présent, est colonisé par un groupement de Phalaris arundinacea (Phalaridion) peu diversifié. La plupart du temps, il est réduit et c'est une cariçaie à Carex elata ou Carex paniculata (Magnocaricion) ou une mégaphorbiaie (Filipendulion) qui le remplacent. Ces deux groupements peuvent par ailleurs présenter une extension spatiale importante. La saulaie à Saule cendré et à Saule à cinq étamines est également présente sous forme d'un liseré souligant la position du ruisseau ou de fourrés plus denses. ce ruisseau draine aussi des prairies humides méso-eutrophe relevant du Trollio europaei - Cirsietum rivularis et des prairies humides oligotrophes du Trollio europaei - Molinietum caeruleae. En amont, un petit secteur plus tourbeux permet l'expression de bas-marais acides à Sphaignes (Caricion fuscae) ainsi que de quelques gouilles à Carex limosa (Rhynchosporion), espèce protégée au niveau national. Triglochin palustre, protégé au niveau régional, s'observe en marge de cette zone.

Les menaces pesant sur cette zone semblent essentiellement potentielles et liées à la nature humide de la zone. Il semblerait cependant qu'il y ait eu des travaux récents au niveau de la scierie affectant le ruisseau.

Les paysages de la Haute Chaîne du Jura plissé se caractérisent par un relief alternant crêtes et vallées orientées selon un axe nord-est/sud-ouest. Implanté dans le fond du Val de l'Orbe, le lac des Rousses (l'un des plus élevés du Jura français) et son bassin versant appartiennent au réseau hydrographique rhénan. Ce lac de surcreusement témoigne de l'activité glaciaire au cours de l'ère quaternaire. Il est alimenté par des eaux de ruissellement, de fonte des neiges, par quelques sources temporaires et surtout par des ruisseaux permanents. Parmi ceux-ci, le Bief Février est un affluent du Bief Noir, qui lui-même se jette au sud-est du lac des Rousses après avoir traversé une vaste zone tourbeuse très riche sur le plan biologique. Dans cette haute vallée de l'Orbe, le bassin versant est occupé essentiellement par la forêt (massifs du Noirmont et du Risoux) et des prairies.

La Franche-Comté montre une grande richesse en cours d'eau dont la diversité répond à celle des situations physiques qu'elle offre. Selon la nature géologique du sous-sol, la topographie, la climatologie et la couverture végétale, on peut ainsi établir une

typologie des cours d'eau et définir une zonation amont-aval à laquelle correspondent des peuplements de flore et de faune distincts. En tête de bassin, les ruisseaux comme le Bief Février se caractérisent par une pente forte (au moins 6 %), des fonds grossiers et des eaux dont la qualité devrait être optimale (conformément à la responsabilité de la Franche-Comté vis-à-vis des régions situées plus en aval), c'est-à-dire fraîches et oxygénées, pauvres en éléments nutritifs et non polluées. Dans ce cas, ces cours d'eau abritent tout un cortège d'espèces indicatrices qui y trouvent des zones de frayères comme la lamproie de Planer, le chabot, la truite fario ou la salamandre. Ils sont riches d'une faune invertébrée variée et très sensible aux pollutions diverses : écrevisses à pieds blancs, perles (familles des perlidae, perlodidae, taeniopterygidae, chloroperlidae), trichoptères (familles des odontoceridae, philopotamidae, brachycentridae), éphémères (genres Epeorus, Rhithrogena) et odonates.

STATUT DE PROTECTION

Une protection réglementaire de l'espace est en voie d'être mise en place (arrêté de protection de biotope). En même temps, la présence de plusieurs espèces cités dans les arrêtés ministériels des 21/07/83, 06/05/07 et 8/12/88 assure la protection de cette zone puisque tout acte de destruction à l'encontre de ces espèces et de leur milieu de vie est interdit.

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Ces ruisseaux de tête de bassin font partie de ces écosystèmes remarquables qui se sont considérablement raréfiés de sorte qu'il n'en subsiste aujourd'hui qu'une bonne centaine en Franche-Comté. Leur bon état de conservation est lié à la préservation du bassin versant ; cependant la nature acide de leurs eaux les rend très vulnérables. Des mesures de protection doivent donc impérativement et rapidement être mises en place car l'intégrité de ces systèmes aquatiques est chaque jour menacée. D'une manière générale, ils font l'objet de pollutions chimiques ou organiques diffuses, de travaux anarchiques tantôt dans le lit mineur (creusement, calibrage ou élargissement) ou en bordure immédiate (réalisation d'étangs, captage d'eau, aménagement de piste ou de chemin), de braconnage et d'alevinages intempestifs (notamment en espèces de poissons ou d'écrevisses non indigènes, induisant des risques sanitaires de transmission de pathologies) ou encore d'agressions diverses en lien avec l'exploitation sylvicole et agricole intensive. Le respect des préconisations réglementaires est de nature à garantir la préservation durable de ces ruisseaux.

Le Bief Février présente une bonne qualité apparente. Toutefois, des menaces potentielles en lien avec les activités humaines apparaissent sur ce site : apports d'engrais au sein des prairies avoisinantes, effluents domestiques (secteur d'habitat diffus), pression touristique importante à peu près toute l'année.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Pêche

- Habitat dispersé

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Lit majeur
- Lit mineur
- Vallon

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Faunistique - Crustacés - Autre Faune (préciser) - Floristique - Phanérogames	- Auto-épuration des eaux - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Ralentissement du ruissellement - Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Ptéridophytes - Crustacés		- Autre Faunes - Oiseaux - Phanérogames

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.3 *Prairies de fauche de montagne*				
	53.1 *Roselières*				
	24.12 *Zone à Truites*				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais				
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées				
	37.3 Prairies humides oligotrophes				
	54.4 Bas-marais acides				
	53.2 Communautés à grandes Laîches				
	54 Bas-marais, tourbières de transition et sources				
	37.2 Prairies humides eutrophes				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 Villages				

6.4 Commentaire sur les habitats

37.1 = Filipendulion (d)

37.21 = Trollio europaei - Cirsietum rivularis (d)

37.31 = Trollio europaei - Molinietum caeruleae (d)

44.92 = Salicetum pentadro - cinerae

53.142 = Glycerion fluitantis - Sparganion (d)

53.16 = Phalaridion (d)

53.21 = Magnocaricion

54.42 = Caricion fuscae (d)

54.54 (= 54 Code ZNIEFF) = Rhynchosporion (d)

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Crustacés	18437	*Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)*	*Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura	Fort			2001 - 2001
Phanérogames	88632	*Carex limosa L., 1753*	*Laîche des tourbières, Laîche des vases, Laîche des bourbiers*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				1997 - 2008
	127547	*Triglochin palustris L., 1753*	*Troscart des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	125319	*Swertia perennis L., 1753*	*Swertie pérenne, Swertie vivace*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008
Ptéridophytes	103034	*Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829*	*Lycopode sélagine, Lycopode dressé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Lacroix P.				1997 - 1997

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Crustacés	18437	*Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain *(lien)*
Angiospermes	88632	*Carex limosa L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
Ptéridophytes	103034	*Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Durand G., Morillas M. et al.	2001	Situation actuelle de l'écrevisse à pieds blancs (Austropotamobius pallipes) dans le Jura. Inventaire départemental des populations - Année 2001. Fédération du Jura APPMA, CSP brigade 39, Agence Eau RMC, DIREN F-C, 23p. + annexes
Informateur	CSP et Fédé de pêche du Jura	2001	
	CSP et Fédé de pêche du Jura		
	Déforêt T.	2001	
	Ferrez Y.		
	Lacroix P.		
	Société Botanique de Franche-Comté (SBFC)		